

# VEILLE ANNUELLE DES AIDES PUBLIQUES

Identifier au fil de l'eau les dispositifs auxquels vous êtes éligibles pour financer vos projets d'investissement

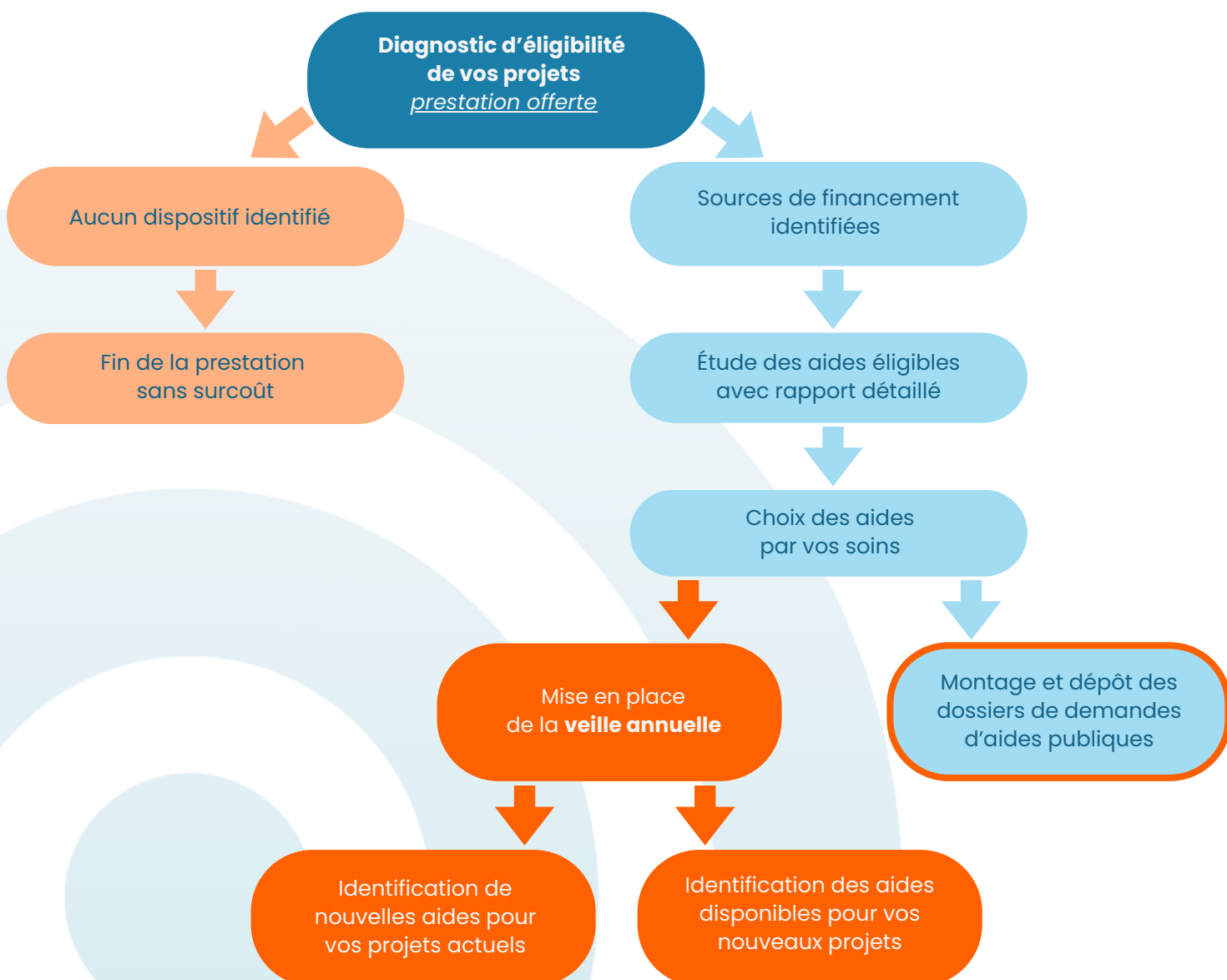
La recherche d'aides publiques est particulièrement chronophage, d'autant qu'il en existe **plus de 2000** : subventions, crédits d'impôts, prêts à taux bonifié, prêts à taux zéro, avances remboursables, réduction de charges...

Elle requiert une bonne compréhension des projets mais aussi la maîtrise des spécificités de chaque dispositif.

## NOTRE PRESTATION

Elle commence dès le montage de vos dossiers de demandes d'aides publiques.

La chronologie du projet et de notre accompagnement



## A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

TPE, PME, ETI, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, établissements de santé, autres établissements publics ou associatifs.

## LE + HEKEOS

Vous accédez tout au long de l'année à des opportunités fiables et qualifiées, dont certaines en avant-première :

- nous suivons avec précision l'évolutivité des aides publiques afin d'identifier celles qui correspondent à vos projets d'investissement,
- nous entretenons des relations de confiance avec les financeurs, ce qui nous permet d'être informés de nouveaux dispositifs, avant même leur officialisation.

Et en tant que conseil :

- nous mettons en balance les avantages des dispositifs disponibles avec leurs contraintes et le niveau d'engagement requis,
- nous vous présentons les éventuelles évolutions à mener pour répondre précisément aux critères imposés, après avoir consulté les financeurs (le cas échéant).

## LE COÛT DE NOTRE PRESTATION

La veille annuelle est incluse dans le forfait de l'étude approfondie des aides publiques : 950 € HT.

## L'ILLUSTRATION DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

Grâce à nos échanges réguliers avec les financeurs, nous avons été informés en « avant-première » de la sortie d'un PASS régional dédié au financement de panneaux photovoltaïques. Jusqu'alors inexistant sur le marché, ce type d'aide était particulièrement attendu par les entreprises pour limiter la hausse des coûts énergétiques.

»»» Notre **veille proactive** a permis à nos clients concernés d'être informés du dispositif avant son entrée en vigueur et d'anticiper les démarches pour en bénéficier.